

## Procuration « Adhérents territoriaux »

Vous pouvez donner votre pouvoir à une tierce personne pour vous représenter à l'Assemblée Générale selon les modalités de l'article 11 des statuts de la FDC 14 rappelées ci-après :

« [...] Aucun mandataire ne peut détenir plus de voix, pouvoir inclus, qu'un centième du nombre total des adhérents de la campagne cynégétique précédente [...] » soit pour l'Assemblée Générale 2025 : **148 voix**.

Madame/Monsieur .....

Représentant(e) du territoire ou de la société (ou groupement) de .....

donne pouvoir à .....

pour le représenter à l'Assemblée Générale de la Fédération des Chasseurs du Calvados de 2025.

Fait à : ..... le : ..... Signature :

**Document à joindre avec les feuilles de timbres votes du territoire concerné.**

Partie réservée à la FDC14

Voix territoriales :                      Voix hectares :                      Voix individuelles :                      Total voix :

## Procuration « Adhérents territoriaux »

Vous pouvez donner votre pouvoir à une tierce personne pour vous représenter à l'Assemblée Générale selon les modalités de l'article 11 des statuts de la FDC 14 rappelées ci-après :

« [...] Aucun mandataire ne peut détenir plus de voix, pouvoir inclus, qu'un centième du nombre total des adhérents de la campagne cynégétique précédente [...] » soit pour l'Assemblée Générale 2025 : **148 voix**.

Madame/Monsieur .....

Représentant(e) du territoire ou de la société (ou groupement) de .....

donne pouvoir à .....

pour le représenter à l'Assemblée Générale de la Fédération des Chasseurs du Calvados de 2024.

Fait à : ..... le : ..... Signature :

**Document à joindre avec les feuilles de timbres votes du territoire concerné.**

Partie réservée à la FDC14

Voix territoriales :                      Voix hectares :                      Voix individuelles :                      Total voix :